

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURASSON
SEANCE DU 05 AVRIL 2024
N° 20240405-06

Nombres de Membres
En exercice : 11
Nombres de présents : 9
Date de convocation : 29 mars 2024

Le cinq avril deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée le 29 mars 2024 s'est réunie sous la présidence de Madame Céline GINIEIS.

Sont présents : ALINGRIN Brigitte, CAMBON Nicolas, CULIE Francis, DELAIR Julie, GRACIA Julian, GINIEIS Céline, GUIRAUD Monique, GOLIEZ Xavier, TARU Laurie

Représentés : CABANES Nadège par CAMBON Nicolas
SEBE Claude par CULIE Francis

Excusés : -

Absents : -

Secrétaire de séance : Madame Laurie TARU

Objet : Approbation du compte de gestion 2023 – Budget Assainissement

Le maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2023 du service Assainissement, dressé par le Service de Gestion Comptable de SAINT-AFFRIQUE.

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le compte de gestion accompagné des comptes de tiers, des états de l'actif et du passif, les états des restes à réaliser et à recouvrer,

Le Conseil Municipal vote à la demande du 1^{er} Adjoint, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré :

APPROUVE le compte de gestion du service Assainissement dressé pour l'exercice 2023, par le Service de Gestion Comptable. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré ce jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Céline GINIEIS

